



EUROPEAN UNION

OSCE Conseil Permanent special No 1094 Vienne, 5 Avril 2016

Déclaration de l'UE en réponse aux co-présidents du Groupe de Minsk et au Représentant personnel de la présidence en exercice pour le conflit dont relève la Conférence de Minsk

L'Union européenne souhaite la bienvenue à la co-présidence du Groupe de Minsk représentée par l'ambassadeur James Warlick et au Représentant personnel de la présidence en exercice pour le conflit dont relève la Conférence de Minsk, l'Ambassadeur Andrzej Kasprzyk, et les remercie de leurs rapports circonstanciés.

Comme l'a rappelé la Haute représentante Fédérica Mogherini le 2 avril, nous sommes vivement préoccupés par les combats intenses qui ont éclaté dans la nuit du 2 avril, impliquant l'utilisation d'armements lourds. Nous appelons les parties à arrêter immédiatement les combats et à respecter strictement le cessez-le-feu. Les parties doivent faire preuve de retenue et s'abstenir de tout acte ou déclaration de nature à alimenter les tensions. L'Union européenne déplore la perte de vies humaines, en particulier les civils. Nous appelons les parties de s'abstenir de tout recours à la force ou de menace de recours à la force et de reprendre sans retard leurs efforts en vue d'une résolution rapide, complète, pacifique et durable du conflit du Haut-Karabagh. Nous rappelons l'importance pour l'OSCE de disposer d'un mécanisme d'enquête sur les violations du cessez-le-feu.

L'Union européenne réitère à cette occasion son soutien au Groupe de Minsk et à la déclaration des co-présidents le 2 avril. Elle renouvelle son entière confiance à ces derniers pour faire progresser la recherche d'un règlement politique, équitable et durable du conflit du Haut-Karabagh, qu'elle considère comme vital pour l'avenir de la région. Le président en exercice de l'OSCE, Frank-Walter Steinmeier et son homologue français, Jean-Marc Ayrault maintiennent depuis le samedi 2 avril un dialogue soutenu avec les Ministres d'affaires étrangères arménien et

azerbaïdjanais. Ils vont se rencontrer aujourd'hui même à La Celle-Saint-Cloud pour continuer leurs efforts communs.

L'Union européenne est disposée à fournir un soutien accru aux efforts de règlement du conflit par le biais du représentant spécial H. Salber dans le cadre de la mise en place de mesures de confiance et de contacts interpersonnels, en appui et en pleine complémentarité du Groupe de Minsk.

En conclusion, l'Union européenne souhaite rappeler son appréciation positive du travail réalisé, parfois dans des conditions de sécurité difficiles, par le Représentant personnel de la Présidence en exercice l'ambassadeur Kasprzyk, et son équipe. L'UE attache la plus grande importance à la poursuite sans entraves de ses activités de surveillance du cessez-le-feu, qui contribuent incontestablement à réduire les tensions dans la région et constitue un instrument précieux pour la mise en œuvre des mesures de confiance sur le terrain.

l'Ancienne République yougoslave de Macédoine*, le Monténégro*, La Serbie* et l'Albanie*, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de L'AELE membres de l'Espace économique européen; ainsi que Saint Marin se rallient à cette déclaration.

* L'Ancienne République yougoslave de Macédoine, Le Monténégro, La Serbie et l'Albanie continuent à participer au processus de stabilisation et d'association.